

Journée d'étude

S'appropriier, réformer ou élaborer des alternatives féministes au droit

Lundi 18 mai 2026
Université de Tours – Site des Tanneurs, Amphi A

Journée organisée dans le cadre du programme Ecos-Sud Chili porté par Viviane Albenga et Fabiola Miranda-Perez

13h30-13h45 : Introduction de la journée

13h45-14h55 : **Appropriations féministes du droit disciplinaire**

Modération : Chloé Vaugeois

Pauline Gosset (Citeres, Université de Tours) : « Vers un usage féministe du droit disciplinaire ? Pratiques et interprétations de la réintégration d'un auteur de VSS en contexte universitaire »

Viviane Albenga (Citeres, Université de Tours) : « Faire appliquer le droit disciplinaire, puis changer le droit pénal : stratégies d'étudiantes françaises et espagnoles face aux violences de genre »

14h55-15h05 : *Pause*

15h05-16h15 : **Penser le droit depuis une perspective théorique féministe**

Modération : Viviane Albenga

Fabiola Miranda-Perez (Universidad de Santiago de Chile) et **Carolina Rojas-Lasch** (Universidad de Santiago de Chile) : « Transversalisation du genre dans la sphère juridique »

Glòria Casas Vila (Utopi, Université Toulouse Jean Jaurès) : « Une justice patriarcale ? De femmes victimes à femmes "co-auteurs" de violences conjugales »

16h15-16h30 : *Pause*

16h30-17h40 : **Appropriations du droit dans la lutte pour la reconnaissance des violences de genre**

Modération : Pauline Gosset

Chloé Vaugeois (Citeres, Université de Tours) : « S'appropriier le droit pour mieux y résister ? Expertise juridique et savoirs communautaires de mères dénonçant des violences paternelles »

Pierre Tonnerre (Citeres, Université de Tours) : « De la reconnaissance légale du non-consentement à l'apprentissage d'une éthique du consentement : les modalités différenciées d'appropriation du concept de consentement dans l'espace de la cause des femmes »

17h40-18h00 : Conclusion de la journée

